



Société anonyme au capital de 12.000.000 euros  
Siège social : 8, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris  
342 376 332 R.C.S. PARIS

## **ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 MAI 2008**

*Conformément à l'article L. 225-98 alinéa 3 du Code de Commerce, pour être valablement adoptées, les neuf premières résolutions ci-après mises aux voix, relevant de la compétence de l'assemblée générale ordinaire, doivent être votées à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.*

1. Approbation des comptes sociaux
2. Affectation des résultats et fixation du dividende
3. Approbation des comptes consolidés
4. Approbation du rapport sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce
5. Fixation des jetons de présence
6. Ratification de la cooptation de M Pierre Pringuet en qualité d'administrateur indépendant
7. Nomination de deux nouveaux administrateurs
8. Autorisation à conférer au conseil d'administration afin de procéder au rachat par la Société de ses propres actions

*Conformément à l'article L. 225-96 alinéa 3 du Code de Commerce, pour être valablement adoptées, les résolutions suivantes relevant de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire doivent être votées à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.*

9. Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, d'une société contrôlée par la Société ou d'une société que la Société contrôle
10. Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription et par appel public à l'épargne, d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, d'une société contrôlée par la Société ou d'une société que la Société contrôle
11. Autorisation au Conseil d'administration, en cas d'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, d'une société contrôlée par la Société ou d'une société que la Société contrôle, de fixer le prix d'émission selon les modalités fixées par l'assemblée générale
12. Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription
13. Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la Société et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société

14. Délégation de pouvoirs à donner au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la Société et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital
15. Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital par émission d'actions réservées aux salariés de la Société adhérents à un plan d'épargne entreprise
16. Autorisation donnée au conseil d'administration en vue de l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société
17. Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux du groupe ou de certains d'entre eux
18. Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues
19. Pouvoirs